



Association Sportive Golf de la Valdaine

Aout 2021

REGLES LOCALES SPECIFIQUES

Ces règles locales complètent les règles locales permanentes des épreuves fédérales et annulent toutes autres règles locales spécifiques préexistantes.

Eléments partie Intégrante

Tous les chemins, gravillonnés ou non, à l'exception de la route goudronnée.

Les fossés non marqués explicitement comme zone à pénalité jaune ou rouge par des lignes et/ou piquets.

Hors limites (Règle 18.2)

Au-delà du bord intérieur de la route goudronnée

Le Club House et sa terrasse à partir du bord dallé, la bordure jusqu'à la grille sous le porche, la grille elle-même et le mur du château.

Le practice et les zones de putting green.

Obstructions inamovibles (Règle 16.1)

Pas de dégagement sur les trous N°13 et N°17, l'ensemble piquets et corde de protection et/ou barrière anti-sanglier situé dans la zone de pénalité rouge.

Conditions Anormales de Parcours (Règle 16.1b)

Pour les arbres avec tuteurs et/ou haubans, l'ensemble « arbre-tuteur-hauban-cuvette » donne droit à un dégagement

Zones à pénalité (Règle 17)

Trous N°3, 11, 13 et 17 : les zones à pénalité rouges se prolongent à l'infini.

Trou N°13 : si une balle repose dans la zone de pénalité rouge devant le départ, le joueur peut utiliser en option supplémentaire à la Règle 17, la dropping zone située de l'autre côté du pont.

Trou N°13 : s'il y a un doute que la balle repose ou soit perdue dans la zone à pénalité rouge, une autre balle peut être jouée provisoirement selon l'une des options de la Règle 18.3, y compris la dropping zone :

- Si la balle d'origine est retrouvée en dehors de la zone à pénalité rouge, le joueur **doit** continuer avec celle-ci.
- Si la balle d'origine est retrouvée dans la zone à pénalité rouge, le joueur **peut** jouer la balle d'origine comme elle repose **ou** avec une pénalité d'un coup continuer avec la balle jouée provisoirement.
- Si la balle d'origine n'est pas retrouvée ou identifiée dans la période des 3mn de recherche, le joueur **doit** continuer avec la balle jouée provisoirement (avec un coup de pénalité).

Lorsque le joueur a joué une balle provisoirement selon cette Règle, il ne peut plus utiliser aucune autre option selon la règle 17.1 en relation avec la balle d'origine

Trou N° 17 : la zone à l'intérieur de la zone à pénalité rouge est une **zone de jeu interdit**.

La balle ne doit pas être jouée. Un dégagement doit être pris selon la R 17.1^e

Câbles aériens

Trous N°13 et15 : si la balle heurte la ligne électrique, le coup est annulé et **doit** être rejoué sans pénalité. Si la balle n'est pas immédiatement récupérable, une autre balle peut lui être substituée

En cas de doute de procédure, jouez une autre balle selon la règle 20.1c.

Téléphone accueil : 06 17 60 32 78

Exception ; En dehors des compétitions (compétitions fédérales, sponsorisées, de classement ou amicales) **et chaque fois que vous faites enregistrer vos scores à la FFgolf.** une balle peut être jouée à partir de la dropping zone côté green sur le N° 12 et sur le N° 15